

Communiqué de presse

Une volonté d'attaquer la maternelle dans ses fondements

Après avoir aménagé les programmes de l'école élémentaire, le ministre s'attaque à l'école maternelle. En prétextant de l'instruction obligatoire à 3 ans, alors que l'école maternelle était déjà fréquentée par 97% des enfants âgés de trois ans, le ministre a chargé le conseil supérieur des programmes (CSP) de modifier ceux de l'école maternelle.

Les programmes de 2015 avaient pourtant été plébiscités par la profession et l'ensemble de la communauté éducative. La place du langage, le rôle du jeu comme entrée dans les savoirs ou encore l'importance des activités sportives et artistiques comme l'attention particulière aux progrès de chaque élève y étaient affirmés. Ces programmes dessinaient les contours d'une école maternelle bienveillante et exigeante, soucieuse du développement langagier, sensoriel, culturel, corporel et social de tous les enfants.

La note du CSP remet complètement en cause la philosophie même de ces programmes. Les auteurs de la note confondent langue (syntaxe, vocabulaire) et langage, en mathématiques, l'importance de la cardinalité est mise en avant au détriment de la construction du nombre. De même, les différences entre enfants ainsi que l'importance d'apprendre ensemble via des interactions entre pairs sont gommées. Les apprentissages sont ainsi réduits à des procédures mécaniques et répétitives modifiant profondément le sens de l'école maternelle. Des propositions qui révèlent une profonde méconnaissance du développement de l'enfant, de leur diversité et de la didactique des enseignements en maternelle.

Les résultats des évaluations nationales standardisées en CP, dont les finalités et la méthode sont contestables, serviraient aussi de prétexte pour réviser les programmes. Les objectifs de la maternelle seraient réduits à une préparation au CP et aux évaluations standardisées. L'obsession incessante de l'évaluation par ce ministère conduira inévitablement à classer les élèves dès l'âge de trois ans faisant ainsi reposer la responsabilité de l'échec scolaire sur les familles, notamment celles issues des milieux populaires. Ainsi voit-on réapparaître la tentation d'un dépistage précoce des enfants en forme de renoncement au "tous capables" qui devrait pourtant guider l'école.

Rendre l'instruction obligatoire à trois ans, sans investir pour une meilleure qualité de scolarisation dans l'école publique mais en resserrant les apprentissages sur les

fondamentaux sans se soucier du développement de l'enfant c'est abandonner l'idée d'une école émancipatrice et démocratique qui permettrait la réussite de tous.

Pour prendre toute la part qui lui revient dans la réduction des inégalités scolaires, l'école première a besoin d'être confortée dans son fonctionnement actuel avec plus de moyens : effectifs réduits, formation initiale et continue spécifiques, locaux et matériels adaptés, une ATSEM par classe à temps plein, interventions du RASED...

L'école maternelle a surtout besoin d'une politique éducative qui prenne en compte sa singularité. Une politique qui fasse confiance aux enseignantes et enseignants sur le terrain, professionnels de l'éducation.

Paris, le 14 décembre 2020